

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Juillet - Août 2014

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Joël JOSSO,
Philippe VALLET, Violaine MOYSE

Impression ESTIMPRIM® Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos vœux de détente pour cette période estivale. Nous la mettrons à profit pour préparer les investissements prévus à la rentrée.

Pour les enfants, de belles activités sont proposées au Centre de Loisirs.



Nous pourrons tous nous retrouver le 14 juillet pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice (ou le 19 juillet si il pleut).

A tous, bonnes vacances.

Le Maire,

Jacques KRIEGER.

Conseil Municipal du 3 juin 2014

Proposition des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil désigne 16 titulaires et 16 suppléants correspondant aux critères définis par le Préfet dont 2 propriétaires de bois ou forêts, et 2 contribuables domiciliés hors de la commune.

Désignation des membres du conseil municipal au sein du CCAS :

Messieurs et mesdames KRIEGER Jacques- MENETRIER Jacqueline-BRUNETTI Simone- CELLIER Christine TROISGROS Jacky- DETRE Patrick sont proclamés membres du CCAS.

Révision des listes électorales :

La commission administrative pour la révision des listes, comprenant le Maire, un représentant désigné par le Préfet, un désigné par le Tribunal Administratif et sept autres conseillers ont accepté de s'y joindre: Mmes Ménétrier, Coillot-Dinaire, Milési et Brunetti, MM Bardey Coutin et Josso.

Convention constitutive du groupement de commandes :

Par la présente convention, en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics, le Grand Besançon, plusieurs communes membres, le CCAS de la Ville de Besançon et le SYBERT conviennent de se regrouper pour constituer un groupement de commandes en vue de passer un marché d'achat de fournitures administratives .

Sécurité routière

La sécurité routière rue de Casamène est un problème urgent à régler. Des devis sont demandés pour des ralentisseurs et de l'enrochement. Une mise en place rapide d'équipement afin de ralentir les véhicules doit être envisagée afin d'éviter un accident.

Les Commissions Municipales

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les commissions sont à présent constituées avec le renfort de membres extérieurs à la municipalité et elles se sont mises rapidement au travail. Elles étudient les problèmes et font des propositions au conseil municipal pour les dossiers importants.

***Commission « Communication »**

Une première réunion a permis de dégager les grands axes de la communication municipale : le bulletin « Roche Infos », le panneau lumineux, le site internet, l'agenda et la rédaction et l'édition d'une plaquette destinée aux nouveaux arrivants pour leur faire connaître le village : présentation, commerces, horaires utiles, liste des associations etc.

***Commission « Bâtiments »**

Avant de se lancer dans les grandes réalisations destinées à entretenir, sauvegarder et rénover le parc immobilier de la commune, la commission a privilégié les travaux à réaliser en première urgence : la rénovation de l'un des appartements situés au-dessus de l'école Jules Ferry, vacant depuis déjà deux ans, afin de pouvoir le louer à partir de l'année prochaine ; l'aménagement de l'immeuble locatif du 19, rue du Vieux-Roche et les réponses à apporter aux problèmes rencontrés par les locataires ; ancien dispensaire à rafraîchir avant de décider de son utilisation.

***Commission « Voirie / Sécurité / Environnement/ Propreté »**

Le principe d'une réunion trimestrielle a été retenu et la première aura lieu le 5 septembre ; l'organisation d'une veille qui vise à identifier les problèmes dès qu'ils apparaissent et à les solutionner au plus tôt est adoptée ; le problème de la sécurité aux abords des écoles et l'incivisme du stationnement non autorisé a été évoqué ; le nettoyage du mur du passage inférieur et des plaques de rues a été soulevé ainsi que la signalétique touristique le long de la véloroute et la création d'un deuxième espace jeux pour les enfants.

***Commission « Permis de construire/Déclarations préalables » (PC/DP)**

Trois DP ont été étudiées et un PC présenté (il est principalement instruit par la DDT)

Elections Européennes

		INSCRITS	1588
		VOTANTS	720
		BLANCS	29
		NULS	8
		EXPRIMES	683
	LISTE	conduite par	Voix
1	Pour la France, agir en Europe	Mme Morano Nadine	125
2	Est décroissance 2014	Mr Labat Joe	0
3	Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs	Mme Rocher Claire	8
4	Parti Fédéraliste européen grand est	Mr D'ANGLAU-HOMBOURG Christian	3
5	Choisir notre Europe	Mr Martin Edouard	113
6	Pour une Europe des travailleurs et des peuples	Mr Diaferia Gaël	2
7	UDI MODEM les européens	Mme Grisbeck Nathalie	51
8	Alliance Ecologiste Indépendante	Mr Gonzalez Julien	15
9	Citoyens du vote blancs	Mr Couka Philippe	0
10	Force Vie	Mr Renard Antoine	1
11	Espéranto langue commune équitable pour l'Europe	Mme Martin Geneviève	0
12	Europe citoyenne	Mme Vérin Isabelle	4
13	Nous citoyens	Mr Dessaigne Xavier	16
14	Pour une France royale au cœur de l'Europe	Mme Pico Sandrine	0
15	Liste Bleu Marine- Non à Bruxelles, oui à la France	Mr Philippot Florian	201
16	Liste Europe Ecologie	Mme Béliet Sandrine	54
17	Pour l'union, une génération d'action !	Mr Boudjekada Ismaël	0
18	Debout la France !	Mme Ferrari Laure	21
19	Communistes	Mr Sanchez Antonio	0
20	Nouvelle Donne	Mme Maurer Isabelle	14
21	UPR Est	Mr Hervé Yannick	9
22	Liste Front de gauche	Mr Amard Gabriel	46
23	Féministes pour une Europe solidaire	Mme Lhote Florence	0
		TOTAL	683

Agence Nationale des Fréquences

Depuis le 10 juin, 6 nouvelles chaînes de la TNT sont arrivées à Roche-lez-Beaupré.

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision après cette date, l'ANFR vous informe :

par téléphone au :

0970 818 818

du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)

sur internet :

www.recevoirlatnt.fr

D-Day à Roche

Le 6 juin 2014, pour célébrer le 70ème anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie, Pierre Mouchet qui habite notre village au 15, rue des Hôtes, avait décoré sa maison des drapeaux français, anglais et américain. Ce sont ceux que ses parents avaient accrochés le jour même du débarquement ! Le drapeau français est fait de l'assemblage de trois bandes de tissus de couleurs différentes ; les deux autres drapeaux ont été fixés sur leurs hampes dans le sens de la longueur au lieu de la largeur !



Merci à Pierre Mouchet d'avoir ainsi associé la commune de Roche à la commémoration nationale.

Boîtes aux lettres

Attention changement des horaires de levée des boîtes aux lettres de Roche-lez-Beaupré.

- * Celles situées au **46 route nationale** et au **10 rue des Rosiers** est à **08H00**.
- * Celle située au **35 route nationale** est à **12H30**

Mutation



L'ATSEM, Mlle Corinne Louison, a obtenu sa mutation à l'école de Mathay le 1 juin 2014. Corinne était ATSEM à l'école maternelle le 1er septembre 2005. Elle était très appréciée pour son professionnalisme et sa discrétion. Les enseignants, les enfants ainsi que la Municipalité regrettent son départ.

Le 27 mai un pot de départ a été organisé à la Mairie avec les collègues, les enseignants et des conseillers municipaux.

Nous souhaitons à Corinne une bonne installation dans son nouveau poste à Mathay

Fleurissement

Dites le avec des fleurs....

- 7h00 du matin : les plus matinaux d'entre nous ont rendez-vous chez Amiot. En une demi-heure sept chauffeurs et encore plus de bras s'emploient à charger... puis décharger les plants, livrés sur chaque site avec un schéma d'implantation pour nos bénévoles.

Les services techniques sont présents et ont auparavant, heureusement pour nous!...préparé tous les bacs et massifs. Mr Saulnier tire les derniers cordaux sur les grands massifs : les choses sérieuses peuvent commencer.

Sur le rond point d'abord, où le travail est le plus long, puis les grands massifs, une dizaine de Rochois sont déjà à pied d'oeuvre.

Tout au long de la matinée, les autres sites se remplissent aussi, selon les disponibilités des uns et des autres. Tout se fait tranquillement, sans pluie, dans la bonne humeur.

- 11H00, après l'effort, le réconfort !

La plupart des planteurs ont terminé et sont de retour à la Mairie. Bénévoles, élus et employés communaux partagent un moment agréable et reconstituant..., ravis du travail accompli.

Merci encore à vous tous, les présents pour cette journée, mais aussi à ceux, qui empêchés, nous ont accompagnés par la pensée. Le bénévolat, c'est aussi marier le travail et l'amitié, bel exemple de responsabilité citoyenne. Vivement les prochaines plantations automnales !



Nettoyage des voies ferrées

Comme l'an dernier, le 9 mai un nettoyage des voies a été effectué sous la surveillance et la mise en sécurité du personnel de la SNCF. Encore de trop nombreux détritrus de toutes sortes ont été ramassés.

Merci à l'équipe de ramassage.



Nettoyage de printemps



NETTOYAGE DE PRINTEMPS ET CIVISME

Ce samedi matin 24 mai, environ 25 personnes de tous âges se sont retrouvées pour le traditionnel nettoyage de printemps de la commune. Avec gants et sacs, tous se sont mis au travail pour parcourir toutes les rues du village et ramasser ce que l'incivisme des uns et des autres a abandonné : cannettes, verre, papiers, mégots, paquets de cigarettes, plastiques, déchets de toutes sortes.

Plus d'une dizaine de sacs ont ainsi été remplis !

Cette matinée de civisme et de convivialité fut appréciée de tous et de nouvelles personnes se sont jointes aux « habitués » des années précédentes. Que tous soient ici remerciés !

A propos d'incivisme, il est peut-être bon de rappeler quelques gestes citoyens qui ne coûtent pas grand chose et qui rendent la vie de tous plus confortable et...moins dangereuse !

-le stationnement sur les trottoirs de la RD 683 n'est pas autorisé. Que l'on pense aux personnes qui, ne pouvant passer sur ces trottoirs, sont obligées de descendre sur la route avec tous les dangers que cela comporte, notamment les mères de famille avec une poussette et les personnes à mobilité réduite ;

-il est navrant de constater que certains prennent plaisir à casser des bouteilles de verre dans le square de l'Europe, au risque que les enfants se blessent ensuite avec les éclats, alors qu'il y a des corbeilles pour cela ;

-certains automobilistes se soucient peu des piétons : l'eau qui coule sous le passage inférieur les jours de pluie n'est pas là pour doucher ceux qui sont à pied ; en ralentissant ou en évitant les flaques, c'est faire preuve de civisme et de courtoisie.

Comité des fêtes

COMITE DES FETES VIDE-GRENIERS 2014



Notre traditionnel Vide-greniers se déroulera le :

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

Inscriptions à partir du 1er août

TEL : 07 78 78 16 95

Mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

Cérémonie du 18 juin

Mercredi 18 juin à 10H30 a eu lieu, aux monument aux Morts, la cérémonie pour l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle au lendemain de l'annonce de l'armistice. Il appelait depuis Londres les français à refuser la défaite et à poursuivre le combat.

Dans son appel du 18 juin, Le Général De Gaulle déclarait :

" Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas "



Cette cérémonie rend hommage au Général de Gaulle, chef de la France Libre et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de ses valeurs : Liberté, Egalité, Fraternité. Mme Ménétrier Jacqueline 1ère adjointe, après la lecture du discours et de l'appel du 18 juin, a déposé avec les enfants du centre de loisirs une gerbe au monument.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par les anciens combattants.

Etat Civil

Naissances : Gabin PADOVANI le 20 mai 2014
Alexandre PEYSSON le 23 mai 2014



Culte

Dimanche 6 juillet : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 13 juillet : à 10h30, messe à Thise
Samedi 19 juillet : à 18h, messe à Thise
Dimanche 20 juillet : à 10h30, messe à Amagney
Dimanche 27 juillet : à 10h30, messe à Novillars
Samedi 2 août : à 18h, messe à Thise
Dimanche 3 août : à 10h30, messe à Roulans
Dimanche 10 août : à 10h30, célébration de la Parole à Thise
Vendredi 15 août, fête de l'Assomption : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 17 août : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 24 août : à 10h30, messe à Thise
Samedi 30 août : à 18h, messe à Thise
Dimanche 31 août : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Nouvelle activité

LE BIEN-ETRE, LA MINCEUR, L'ENERGIE pour tous grâce à l'équilibre alimentaire avec des conseils permanents et gratuits. Possibilité d'un programme découverte, sur rendez-vous.

Contacts : **Hélène MAIRE-AMIOT** Tel : 06.74.63.36.68
Mail : helene.ma@sfr.fr

Pascal ORSAT Tel : 06.79.75.19.29
Mail : tatal25stang@hotmail.fr



L'Empreinte

L
a

V
i
e

A
s
s
o
c
i
a
t
i
v
e

L'association « **L'Empreinte** » propose en juillet les activités suivantes :
- **Le samedi 5 juillet 2014** une journée d'initiation à la géobiologie animée par M.Serge Busy.

Le matin sera consacré aux apports théoriques sur les nuisances électromagnétiques et les réseaux telluriques (Hartmann et Curry) ; après le pique-nique du midi les participants expérimenteront sur le terrain l'après-midi. Ils apprendront à utiliser baguettes de sourcier ou pendule.



Rendez-vous à 9h30 salle Courbet, MPT rue des Ecoles. Fin de la journée vers 17h30.

**Inscriptions auprès de Claude Gamet au 03 81 50 36 45 ou
claude.gamet@free.fr**

Tarif : 30 euros pour la journée, repas tiré du sac.

- Atelier de méditation tous **les lundis soirs de 19h30 à 21h** en plein air au 3 rue du Vieux-Roche si le temps le permet, Salle Courbet sinon. Amener coussin et couverture. 1er atelier le 7 juillet . **Inscription obligatoire au 03 81 55 65 11.**



Atelier gratuit

- Une exposition d'arts plastiques « atelier & jardin » du **18 au 20 juillet** au 3 rue du Vieux-Roche. 4 artistes vous dévoileront leurs dernières créations conçues pour l'intérieur mais aussi pour le jardin : peintures, sculptures, mosaïques et lampes.

Viviane Molard, Mariette Mognard, Barbara Gout et Alain Maulet vous accueilleront pour le vernissage le vendredi 18 à 18h, puis samedi de 10h à 21h, et dimanche de 11h à 19h.



Renseignements : 03 81 55 65 11



Bibliothèque

Attention : horaires des permanences d'été
Du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 31 août 2014 :
le lundi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 20h à 21h
Pas de permanence le lundi 14 juillet 2014.

Reprise des permanences aux horaires habituels : lundi 1er septembre 2014.

Au cours des mois de **juillet et août 2014**, seront exposés les différents travaux (**dessins, peintures, fresque...**) réalisés depuis septembre dernier par les **enfants du Centre de Loisirs.**

NOUVEAU : Pour les enfants, à partir de 7 ans, création d'un atelier «**Initiation à la philatélie**» organisé par le Club Philatélique Rochois **le lundi 7, le mardi 8 et le mercredi 9 juillet 2014 de 10h à 12 h et le lundi 25, mardi 26 et le mercredi 27 août 2014 de 10h à 12h.** Techniques de décollage et de séchage, tri et classement, système des échanges entre collectionneurs, revues et catalogues.

Inscriptions et renseignements à la Bibliothèque aux heures d'ouverture ou par téléphone auprès de Pierre Cousson, 03 81 60 59 92 entre 12h et 14h.

1 € d'inscription sera demandé par enfant pour couvrir les frais de matériel.



Les **300 CD** et les **200 DVD** ont été renouvelés.

Pour vos lectures de l'été, **des romans pour adultes, des albums et des documentaires pour enfants** ont été achetés, la liste figure sur le blog bibliothequeroche.overblog.com et vous pouvez les réserver en utilisant l'adresse internet de la bibliothèque : lesaccrochelivres@sfr.fr

Un choix divers d'ouvrages à acheter dès **0,50 €** est en vente : vous partez en vacances, un livre d'occasion est moins fragile et vous pouvez ensuite le laisser sur place pour en faire profiter d'autres ! Les **ventes de livres pour l'année 2013** ont rapporté **796,50 €** et ont permis d'acheter une **quarantaine d'ouvrages** : un grand merci aux donateurs et un grand merci aux acheteurs.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite un bon été et de bonnes lectures.



"Je pense que le livre est un des bonheurs possibles de l'homme". J.L. Borges

Tennis de Table

Jeunes et (déjà) champions

Pour les pongistes de Roche, la deuxième phase du championnat est maintenant terminée. Et à l'heure des comptes, le bilan est largement positif. En effet, deux équipes du club - la régionale 4 et la Départementale 1 - ont décroché leur passeport pour la division supérieure : la Régionale 3 pour la première citée et la montée en division régionale (R4) pour la seconde. Un grand bravo pour ce double exploit !

Seule ombre au tableau : on ignore encore à l'heure actuelle si le maintien en prè-nationale pourra être assuré pour l'équipe phare du club. Car il est certain qu'à ce niveau, les places sont chères... Il faudra vraisemblablement attendre la rentrée de septembre pour être fixé sur son sort.

Du côté des jeunes - ils sont une petite quinzaine - les sujets de satisfaction ne manquent pas. Quatre d'entre eux ont décroché un podium lors des derniers championnats du Doubs. Ainsi, Noah Bougeot s'offre la première place chez les moins de 9 ans de même que Lorenz Vairetty chez les moins de 13 ans. Quant à Emile Cano (moins de 11 ans) et Charlie Vairetty (moins de 15 ans) ils s'installent tous les deux à la 3e place de leurs groupes respectifs.

Des performances qui font du club de Roche une pièce maîtresse de l'élite départementale. Ce qui s'explique largement par la politique des dirigeants, résolument tournée vers la formation des jeunes et un investissement total de leurs coachs : Christian Antoine et Arnaud Bougeot.



Les jeunes pongistes rochois ont brillé lors des championnats du Doubs.

De gauche à droite, au premier plan : Ari Locatelli, Noah Bougeot et Emile Cano.

Au second plan : Charlie Vairetty, Thibaut Husy et Lorenz Vairetty.

La Renaissance



Régional Morteau

Les 7 et 8 Juin a eu lieu le concours régional de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) à Morteau. Les gymnastes de la Renaissance jeunesse ont concouru le samedi matin et les aînées en fin d'après midi. En soirée, le palmarès par équipes : les jeunesses en catégorie B se classe 5èmes sur 10 équipes engagées et les aînées 9èmes sur 14.

Le dimanche matin, en individuel, **Bertille Bole du Chomont** concourait dans la catégorie sénior 2 et est montée sur la plus haute marche du podium.

Toutes les félicitations du président à Bertille et à l'ensemble des gymnastes pour leurs prestations.



Badges Poussins

Dimanche 1er Juin s'est déroulé le concours des badges poussins de la FSCF à Besançon : gymnase St Claude pour les jeunes poussines et Montboucons pour les poussines. Les gymnastes de la Renaissance au nombre de dix dans chaque catégorie n'avaient pas droit à l'erreur car toutes les notes comptaient pour les classements par équipes. Le palmarès : les jeunes poussines se classent cinquième et les poussines sixième; chaque gymnaste a reçu son badge de couleur correspondant au nombre de point réalisés individuellement. Félicitations à Elodie Fay pour son deuxième badge tricolore avec médaille.

Prochaine compétition à Mamirolle pour les poussines et à Valdahon pour les jeunes poussines : **le dimanche 22 Juin**. La saison se clôturera **le mercredi 25 juin** lors du goûter de fin de saison.



Karaté

Mr AKAMBO est pour la 4ème fois champion de France vétéran de Karaté.

Il envisage de créer une école de Karaté à Roche-lez-Beaupré .

Loisirs Club Rochois

Les Rochois sur les traces des Chevaliers de Malte !

Malte ! Gozo ! Comino ! 43 adhérents du LOISIRS CLUB ROCHOIS et cinq personnes extérieures au club ont été attirés par l'archipel maltais situé au cœur de la mer Méditerranée à une soixantaine de kilomètres au sud de la Sicile et à 350 kilomètres des côtes tunisiennes.

Le 5 Juin dernier, ils se sont envolés de l'aéroport de Lyon-St Exupéry pour un séjour d'une semaine, afin de découvrir les beautés de ces petits territoires au riche passé historique.

Sur place, le programme débuta avec la visite de La Valette, capitale de Malte et ex-ville forte des Chevaliers de l'Ordre de St Jean de Jérusalem. Ensuite, les Rochois se rendirent sur l'île de Gozo ainsi qu'à Vittoriosa, Rabat, Mdina, Mosta, Naxxar, etc... Toutes ces villes, fortifiées pour la plupart, abritent des églises et des palais somptueusement décorés et de superbes autres monuments construits dans la chaude pierre locale couleur miel.

Le patrimoine naturel de l'archipel n'est pas en reste non plus avec les falaises de Dingli, la Grotte Bleue, la fenêtre Azur et les côtes rocheuses découpées et ponctuées de jolies baies et de petits ports typiques. Le séjour fut agrémenté aussi de promenades en bateau, d'une balade en calèche, d'une soirée folklorique, d'une fête populaire et se termina par la visite d'un rucher, d'une oliveraie et d'un domaine viticole.



Les 48 participants au voyage sont rentrés à Roche lez Beaupré, certes un peu fatigués mais la tête pleine de connaissances et de belles images de cette île ensoleillée, bordée par les flots bleus de la Méditerranée.

Histoire de Roche

Le hameau des Vaux (suite)

Si la lumière électrique brille au village dès le 24 mai 1927 à 17h45, le CM dans sa séance du 7 décembre 1937 décide, pour financer les travaux d'électrification du hameau des Vaux, de souscrire un emprunt de 20000 francs auprès de particuliers au taux de 5%. Le remboursement du capital sera garanti par le produit de la vente de coupes extraordinaires au terme de la révolution en 1949 et 1950.

Le 15 avril 1938, cet emprunt est souscrit par trois personnes :

- Paul Sauphar, propriétaire du château de Beaupré, pour 10000 francs ;
- Michel Rognon, de la ferme de la Vaivre, pour 5000 francs
- Elisabeth Monnot, également pour 5000 francs.

Le capital est remboursable par moitié aux 31 décembre 1950 et 1951. La famille Barthod-Malat fait, en 1938, un don de 1800 francs pour cette électrification.

Souscription d'un emprunt pour l'électrification des Vaux



Les années sombres

Vint la seconde guerre mondiale. Paul fait son service militaire en 1939 à Metz, dans l'aviation et durant trois ans, il resta sous les drapeaux ; fuyant les Allemands, il se retrouve sur la Garonne et devient chauffeur d'un gradé à Toulouse. Démobilisé, il passe la ligne de démarcation à Poligny, entre en zone occupée avec un certificat établi par Charles Monnot, à l'époque maire de Roche, et retrouve son frère Florin aux Vaux. Alors commence une épopée dont tous les anciens Rochois se souviennent et parlent, plus de soixante ans plus tard, avec émotion. Qu'eussent fait les Rochois sans les fermiers des Vaux ! Tous les réfractaires au STO s'y retrouvent, se cachent au nez et à la barbe des Allemands.

Histoire de Roche (suite)

A cette époque, il n'y avait aucune route ; seulement de mauvais chemins qui menaient soit à Thise, soit à Roche en passant à côté de l'ancienne carrière (qui deviendra la décharge). Henri Bolle se souvient des quatre mois qu'il passa dans la ferme, confectionnant des appareils qui existent toujours, entassés dans la grange de Pierre Barthod-Malat : un pressoir, un râpe-pommes, un tarare pour les céréales, un moulin à farine, un moulin à huile. C'est que tout le monde apportait aux Vaux ce qu'il avait à travailler : à dos d'âne, on y menait des sacs de blé (pour en ramener de la farine, de la semoule de blé et de la balle pour la basse-cour), de la navette, du colza aussi bien que des noix pour obtenir de l'huile. Aux Vaux, on faisait le pain (par les soins de Léa), le beurre, l'huile, la cancoillotte, le jus de pommes. Tout le monde y venait, même les gendarmes !.

Et la culture en ces périodes de restriction restait une source appréciable d'approvisionnement que la famille Barthod-Malat dispensait généreusement. Dans un pré, on peut encore voir les engins dont les fermiers se servaient : charrue, machine à faire les sillons pour planter les pommes de terre, forge pour ferrer les chevaux, raboteuse pour aplanir les taupinières, arracheuse de pommes de terre, rouleau, émietteur de terre, semoir à betteraves, machine à faire les andains de foin, disperseur de fumier.

Et les réfractaires venaient se réfugier aux Vaux avant de rejoindre, pour certains, le maquis. Il n'était pas rare qu'une vingtaine de jeunes hommes se retrouvât à la table des Vaux : Georges Duchaine, Gilbert et Robert Décuré, Henri Bolle par exemple. Ils logeaient dans la partie haute de la grange à laquelle les Allemands en patrouille ne pouvaient accéder, parce que les premiers barreaux de l'échelle manquaient...



Des aviateurs anglais prisonniers furent également cachés chez les Barthod-Malat : le conducteur du train qui les convoyait, un Français, s'arrêta dans la plaine de Thise pour permettre aux Anglais de s'évader et ...de se retrouver aux Vaux ! Plusieurs années après la fin de la guerre, un de ces aviateurs reviendra aux Vaux pour témoigner de sa reconnaissance à la famille qui l'avait accueilli et aidé.

Après la guerre, Henri Bolle construisit l'actuelle grange.